

Modalités de l'épreuve de SVT du baccalauréat général série S

Épreuve écrite et pratique

Coefficient : 6

Coefficient : 8 pour les candidats ayant choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.

1ère partie : Épreuve écrite

Durée : 3 h 30 - Notée sur 16 points

• **Partie 1 - Restitution de connaissances (8 points)** : sans document ; valide les connaissances acquises par le candidat dans une des sept parties du programme de l'enseignement obligatoire.

• **Partie 2 - Pratique d'un raisonnement scientifique** : Porte sur une ou deux partie(s) différente(s) de celle de la partie 1.

Cette partie est subdivisée en deux exercices :

- **premier exercice (3 pts)** : extraire des informations dans un document pour résoudre un problème scientifique.

- le **second exercice (5 pts)** : résoudre le problème scientifique posé à partir de l'exploitation de deux ou trois documents, mis en relation avec les connaissances du candidat.

Pour les candidats ayant choisi la spécialité, le second exercice porte sur l'un des trois thèmes du programme de spécialité.

2ème partie : épreuve pratique d'évaluation des capacités expérimentales

Durée : 1 heure - Notée sur 20 points, recalculés ensuite sur 4 points.

Courant du troisième trimestre, dans le cadre habituel de formation de l'élève.

Les sujets sont choisis par l'établissement parmi les 25 retenues dans la banque nationale, en fonction des équipements disponibles.

Le jour de l'évaluation, les élèves tirent au sort un sujet parmi ceux retenus par l'établissement.

Les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité peuvent avoir à réaliser une activité spécifique de l'enseignement de spécialité ou bien une activité appartenant à une partie du programme du tronc commun.

Toute absence non justifiée d'un candidat scolaire le jour fixé pour l'évaluation des capacités expérimentales entraîne l'attribution de la note "zéro" pour cette partie de l'épreuve.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 15 minutes - Temps de préparation : 15 minutes

L'examineur propose au choix du candidat deux sujets se rapportant à deux parties différentes du programme de terminale S. Ces sujets portent sur le programme commun pour les candidats qui n'ont pas choisi l'enseignement de spécialité en sciences de la vie et de la Terre. Un des deux sujets porte sur le programme de spécialité pour les candidats qui ont choisi cet enseignement.

Les sujets proposés comportent des documents. Une importance égale est attribuée à l'évaluation des connaissances et à celle des compétences méthodologiques.

Une interrogation dialoguée de 15 minutes s'appuie sur un travail de préparation de même durée.

L'épreuve de SVT au Baccalauréat :

Compétences évaluées

Cette épreuve comporte **3 types de sujets** couvrant **3 domaines de compétences**.

- Les trois types de sujets sont **indépendants** et sont destinés à **tester les compétences des trois domaines** : maîtrise des **connaissances acquises**, pratique du **raisonnement scientifique**, maîtrise de la **démarche scientifique** (techniques et communication). Ainsi l'épreuve met en jeu à la fois les connaissances et les capacités méthodologiques.

- **La première partie** vise des compétences du domaine de **la maîtrise des connaissances acquises**. Dans ce domaine la résolution de l'exercice exige **la restitution ordonnée des connaissances** déjà acquises par l'élève. **Ce domaine compte pour 8 points sur 20.**

Les compétences visées sont :

- *Appliquer des connaissances acquises dans un contexte similaire...*
- *Utiliser un langage scientifique adapté (maîtrise de l'expression écrite)*
- *Utiliser des modes de représentations scientifiques (schématisation)*

- **La deuxième partie** vise des compétences du domaine de **la pratique du raisonnement scientifique**. Dans ce domaine **la plupart des informations** indispensables à la résolution de l'exercice **sont présentes** dans la donnée, sous forme de **documents** à analyser ou à exploiter. **Ce domaine compte pour 8 points sur 20.**

Les compétences visées sont :

- *Saisir des informations en analysant des textes ou des représentations scientifiques...*
- *Mettre en relation logique des informations dans un but explicatif...*
- *Poser un problème...*
- *Formuler une hypothèse...*
- *Éprouver une hypothèse...*
- *Déduire en interprétant des résultats...*
- *Élaborer une synthèse...*
- *Montrer un esprit critique...*

- **La partie "évaluation des capacités expérimentales"** vise des compétences du domaine de **la maîtrise des techniques et de la communication scientifiques**. Dans ce domaine, la résolution du problème posé passe par la réalisation concrète de **manipulations** utilisant du **matériel** courant de laboratoire. **Ce domaine compte pour 4 points sur 20.**

Les compétences visées sont :

- *Comprendre la manipulation (choix raisonné du matériel, du mode de préparation, des données et du logiciel, identification des facteurs et des variables ...)*
- *Utiliser des techniques (microscopie, réalisation de montages selon un protocole, mesures, logiciels de simulation ou de traitement de données...)*
- *Utiliser des modes de représentation des sciences expérimentales (schéma, dessin, image numérique, graphique, tableau)*
- *Appliquer une démarche explicative.*